

Réforme des Facilités de Circulation

L'UNR FGAAC a des revendications !

La Direction de la SNCF a présenté aux Organisations Syndicales son projet de réforme des facilités de circulation.

Cette réforme a pour but de digitaliser (plus de forme papier) les supports papier, carte de circulation, les cases à compléter et composer, les droits accessoires (parcours scolaire, etc..) mais en aucun cas **elle** ne concerne les détenteurs du PASS Carmillon.



L'application pourra être téléchargée soit sur Smartphone, tablette ou ordinateur.

Comme aujourd'hui, l'ouvrant droit (cheminots actif ou retraité) sera responsable des facilités de circulation de sa famille. C'est lui qui remettra les FC à ses ayant droits.

L'application lui donnera accès à tout ou partie **des FC de ses ayant droits**. Cela pouvant même aller **jusqu'à donner** délégation pour gérer un ou plusieurs ayant droits.



D'ores et déjà, l'UNR FGAAC s'est saisie du dossier et **posé** un certain nombre de questions à nos représentants pour la prochaine réunion de mise en place :

- ⇒ Quelle solution envisage la Direction pour les détenteurs du Pass carmillion n'ayant pas d'équipement digital ou ayant un âge avancé ?

- ⇒ Pour les conducteurs partis à la retraite avant 2002, **pourront-ils enfin bénéficier entièrement de la 1ere classe sans fichier spécifique comme nous l'avons toujours réclamé ?**
- ⇒ Comment feront les familles séparées, **dont** les enfants n'ont pas d'appareil numérique ?
- ⇒ **Quelles sont les pistes de travail vis-à-vis de l'ouverture à la concurrence du voyageur. La réciprocité est-elle une de ces pistes ?**

Et cela ne représente qu'un échantillon des questions qui se posent ou se poseront.

L'UNR FGAAC ne laissera pas la Direction bafouer **les droits acquis** des retraités, avec pour seul but de supprimer des emplois (80 emplois environs).



L'UNR FGAAC travaille en étroite collaboration avec le syndicat national FGAAC-CFDT afin que nos revendications soient entendues et enfin aboutissent.

L'UNR FGAAC vous informera régulièrement de l'avancée du dossier.